

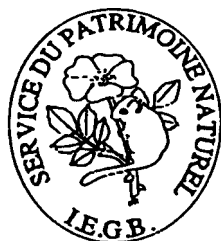
Muséum National
d'Histoire Naturelle
Institut d'Ecologie et de
Gestion de la Biodiversité
Service du Patrimoine
naturel

Institut français de
l'Environnement

Ministère de l'Aménagement du
Territoire et de l'Environnement
Direction de la Nature et des
Paysages



GUIDE METHODOLOGIQUE
POUR LA MODERNISATION DE L'INVENTAIRE
ZNIEFF
*(zones naturelles d'intérêt écologique faunistique et
floristique)*



PRESENTATION

Amorcée en 1982, la délimitation sur tout le territoire français de « zones naturelles d'intérêt écologique faunistique et floristique » (les ZNIEFF) est devenue aujourd'hui un des éléments majeur de la politique de protection de la nature.

En 1995, il est apparu nécessaire de moderniser, de préciser et d'harmoniser les méthodes permettant de faire, région par région, cet inventaire.

Le Muséum National d'Histoire Naturelle et l'Institut Français de l'Environnement se sont associés, à la demande du Ministère de l'Environnement, pour réaliser ce travail d'affinement des méthodes.

Ce sont les résultats de cette coopération qui sont publiés ici, dans ce neuvième numéro de la collection « Notes de méthode » de l'IFEN.

Comme on le constatera, un effort important a été fait, non seulement pour préciser les critères et les typologies, mais pour prendre en compte, dans la définition des ZNIEFF, les outils les plus modernes d'information et de connaissance.

Nous espérons que cette publication sera utile à tous ceux qui, sur le terrain, auront à poursuivre ce travail essentiel d'inventaire des richesses écologiques de la France et sommes, comme le Muséum National d'Histoire Naturelle, à leur disposition pour les aider à le faire.

*Jacques THEYS,
Directeur Scientifique de l'IFEN
Directeur de la collection « Notes de méthode »*

TABLE DES MATIERES

INTRODUCTION: H. Maurin

PARTIE 1: CADRE METHODOLOGIQUE DE L'INVENTAIRE Z.N.I.E.F.F.

CHAPITRE 1: HISTORIQUE, ENJEUX, EVOLUTIONS	p. 9
1- Bref historique	p. 9
II- Bilan des Z.N.I.E.F.F.	p. 10
II.1- Un bilan chiffré	p. 11
II.2- De nombreuses applications	p. 11
II.2.1- Une prise en compte croissante de l'inventaire	p. 12
II.2.2- La diffusion des informations	p. 12
III- Enjeux	p. 12
IV- Principales évolutions méthodologiques	p. 13
IV.1- Objectifs	p. 13
IV.2- Synthèse des évolutions de la méthode	p. 14
CHAPITRE II : DEFINITIONS FONDAMENTALES	p. 15
1- Définition des zones de type II	p. 15
II- Définition des zones de type I	p. 17
III- Elements majeurs de description des Z.N.I.E.F.F.	p. 20
III.1- Critères d'intérêt de la zone	p. 20
III.2 Description des milieux	p. 20
III.3- Critères de délimitation de la zone	p. 21
III.4- Les listes d'espèces	p. 22
CHAPITRE III : DEONTOLOGIE DE L'UTILISATION DES DONNEES DE L'INVENTAIRE	
1- De la nécessité d'adopter un code de déontologie	p. 23
II- Diffusion et conditions d'accès aux données de l'inventaire	p. 23
III- Conditions de publication	p. 24
CHAPITRE IV : ORGANISATION ET ACTEURS DE L'INVENTAIRE	p. 25
1- Au niveau national	p. 25

II- Au niveau régional	p. 26
.....
CHAPITRE V : PERSPECTIVES	p. 27
I- Calendrier	p. 28
.....
II- Relations avec d'autres inventaires	p. 29
.....
PARTIE 2 : INSTRUCTIONS TECHNIQUES POUR LA REDACTION DES FORMULAIRES	p. 32
.....
CHAPITRE 1: INSTRUCTIONS RELATIVES AU FORMULAIRE DESCRIPTIF (n°1)	p. 33
.....
0- Type de procédure	p. 33
.....
1 - Région administrative	p. 33
.....
2- N° régional et type de zone	p. 34
.....
3- Nom de la zone	p. 34
.....
4- Année(s) de description de la Z.N.I.E.F.F.	p. 34
.....
5- Localisation	p. 34
.....
6- Rédacteur(s) de la fiche	p. 35
.....
7- Typologie des milieux	p. 35
.....
8- Compléments descriptifs	p. 36
.....
9- Facteurs influençant l'évolution de la zone	p. 39
.....
1 0- Critère d'intérêt	p. 41
.....
11- Bilan des connaissances concernant les espèces	p. 42
.....
12- Critères de délimitation de la zone	p. 44
.....
13- Commentaire général	p. 44
.....
14 - Sources/Informateurs	p. 45
.....
15- Sources/Bibliographie	p. 45
.....
CHAPITRE II : INSTRUCTIONS RELATIVES A LA LISTE D'ESPECES	p. 46
.....
CHAPITRE III : INSTRUCTIONS RELATIVES A LA CARTOGRAPHIE DE LA ZONE	p. 48
.....
BIBLIOGRAPHIE.....	p. 49
ANNEXES	p. 52

L'idée de réaliser un inventaire sur l'ensemble du territoire national, en Métropole comme en Outre-mer, de toutes les zones considérées par la communauté scientifique et naturaliste comme étant du plus grand intérêt - ou pour utiliser des termes d'actualité "à forte biodiversité spécifique et écologique" - est née il y a maintenant une vingtaine d'années.

Le concept s'est d'abord nourri de la réflexion du "Comité faune et flore" du Ministère de l'environnement. Vers la fin des années 70, les scientifiques qui le composaient ont exprimé la nécessité d'améliorer au plus vite, en parallèle aux premiers inventaires nationaux d'espèces - atlas des oiseaux nicheurs et en hiver, des mammifères, des reptiles et amphibiens . ..- la connaissance des territoires les plus importants du point de vue biocénétique et écologique.

En s'appuyant sur quelques expériences "**pionnières**" nationales et régionales dans le domaine, le Secrétariat de la faune et de la flore (devenu Service du patrimoine naturel de l'Institut d'écologie et de gestion de la biodiversité) du Muséum national d'histoire naturelle (**MNHN**) a alors joué un rôle déterminant en proposant un programme nouveau à son Conseil de gestion. Après une première orientation vers un inventaire national de toutes les "Zones d'études faunistiques et **floristiques**", le concept plus large "Zone naturelle d'intérêt écologique, floristique et **faunistique**" (ZNIEFF) qui a été rapidement retenu.

L'inventaire des ZNIEFF a donc été lancé officiellement en 1982 par la Direction de la protection de la nature (devenue Direction de la nature et des paysages) du Ministère de l'environnement. Le choix de s'intéresser en priorité à tous les secteurs les **plus** remarquables du territoire national, en délaissant provisoirement la "**nature** ordinaire", avait été conforté par l'impossibilité pratique de réaliser des inventaires nationaux et exhaustifs de milieux naturels, sur le modèle des atlas d'espèces.

Mais la dynamique des ZNIEFF était également motivée par la nécessité de mettre en pratique la maxime "Connaître pour mieux gérer" que le Comité faune et flore avait mise en exergue dans le cadre de ses travaux. Il fallait de fait réagir rapidement au constat du **mitage** sans cesse croissant des milieux naturels, en apportant des éléments scientifiques objectifs sur la localisation et la description des richesses patrimoniales qui étaient ainsi menacées de disparition. Cette orientation a fait dire à certains que l'inventaire des ZNIEFF était avant tout un "inventaire pompier" et un "clignotant d'alerte".

D'expérimental, le programme est rapidement devenu opérationnel, malgré un manque évident de moyens financiers et humains dans de nombreuses régions. Dans ce contexte difficile, la mobilisation des forces naturalistes - bénévoles pour la plupart - autour des Directions régionales de l'architecture et de l'environnement a été sans **précédent**. De fait, l'importance des résultats acquis après 8 années de travail - 25% du territoire concerné par les ZNIEFF - a surpris tous les partenaires, à commencer par les concepteurs eux-mêmes.

Le pari de départ, qui était la mise en place rapide d'un nouvel outil informatisé des connaissances, destiné à répondre au double besoin d'aménagement du territoire et de protection de l'environnement, a donc été tenu. En 1990, le bilan officiel de l'inventaire a toutefois mis en évidence les défauts de jeunesse du programme et fait apparaître les difficultés et limites de son utilisation. Il s'agissait donc poursuivre le travail, non pour tout recommencer, mais pour mettre à jour des connaissances en perpétuelle évolution, tout en améliorant la pertinence et la portée des résultats proposés aux utilisateurs.

Plus de concertation entre les acteurs nationaux et régionaux... Plus de rigueur dans l'application de la méthode, **en** particulier pour le choix et la délimitation des zones ainsi que leur évaluation au plan régional et national... Plus de transparence dans les explications fournies aux utilisateurs pour justifier les choix effectués... La volonté d'assurer une bonne compatibilité avec tous les autres inventaires du patrimoine naturel, et en particulier avec le programme spécifique réalisé en milieu marin (ZNIEFF-mer) ou celui des Zones importantes pour la conservation des oiseaux (**ZICO**)... La prise en compte de la diversité de plus en **plus** forte des utilisateurs de l'inventaire et l'amélioration de l'accès aux **résultats**...**Autant** d'objectifs qui devaient servir de guide aux concepteurs de la phase de modernisation.

Le Ministère de l'environnement, l'Institut français de l'environnement et le MNHN ont donc pris le temps d'approfondir la réflexion méthodologique avec les partenaires régionaux du réseau - Directions **régionales** de l'environnement et Conseils scientifiques régionaux du patrimoine naturel - en veillant à assurer une bonne concertation entre les acteurs de l'inventaire, Des tests ont été également mis en place, afin de valider et d'améliorer éventuellement les orientations prises. Fin 1994, la phase de "modernisation de l'inventaire ZNIEFF" est lancée officiellement par la Direction de la nature et des paysages, et fin 1996 la première réunion du Comité national d'inventaire fait le point sur les travaux en cours.

Les motivations économiques, socio-culturelles et écologiques qui constituent la raison même des interventions de l'homme sur son patrimoine naturel sont parfois contradictoires et source d'affrontements passionnés. La volonté de tenir compte, à parts égales, de ces diverses catégories d'enjeux est clairement affichée dans les préoccupations actuelles de la communauté scientifique et des instances politiques autour du concept de "développement durable", tant au plan international que national.

Puissent les efforts de modernisation de l'inventaire des ZNIEFF, dont l'exposé méthodologique est l'objet même de cette **publication**, aider au débat public en fournissant en particulier aux décideurs responsables les connaissances scientifiques de référence, indispensables au dialogue et à l'action concertée.

Hervé MAURIN
Directeur adjoint de l'Institut d'écologie et de gestion de la biodiversité
Chef du Service du patrimoine naturel